

**COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE
D'ASSOCIATION ALOUETTE
DU 17 NOVEMBRE 2024**

L'Assemblée Générale ordinaire d'Association Alouette s'est déroulée le dimanche 17 novembre 2024 dans la ville du PECQ à la salle Jacques Tati, 6 Place de l'Ermitage. Nous remercions chaleureusement la Mairie du Pecq qui nous a prêté cette salle gracieusement.

Etaient présents à cette AG :

Maïthé Beuché, Jean Mireux, Marie-Danielle Mireux, Joëlle Depuiset, Corinne Chambon, Andrée Descoubes, Bernard Descoubes, Colette Demeure et Marie Noëlle Dupuis.

55 adhérents avaient envoyé leur pouvoir : qu'ils en soient remerciés.

Le Rapport moral et d'activité présenté par Colette Demeure et **le Rapport financier** présenté par Bernard Descoubes ont été approuvés à l'unanimité.

Vous pouvez consulter ces rapports dans la présentation faite à l'AG, sur le site internet d'Association Alouette (www.alouetteong.fr) menu Documentation / Dossiers / Assemblées Générales.

Nous sommes très reconnaissants aux personnes ayant organisé des **manifestations** qui ont permis de **faire connaître Association Alouette et de récolter des fonds :**

Sœur Michèle Martinon avec Colette Demeure à Bourg-la-Reine, Forum des Associations au Pecq (Colette Demeure et Bernard Descoubes), Vente de chocolats de Noël à Toulouse (Franck Pithois et Anouk Blanchard), Vente d'huîtres et de sapins dans la Meuse (Joëlle Depuiset)

Il serait heureux que d'autres personnes pensent à proposer de parler d'Association Alouette et lorsque c'est possible récoltent des fonds, à l'occasion de spectacles, concerts, repas, lotos, soirées festives ou manifestation sportive Même lorsqu'il s'agit de petites sommes, tout cela est fort utile lorsqu'il faut faire face à des dépenses pour une famille en grande difficulté aux Philippines ou lorsqu'un événement climatique désastreux réclame une rapide levée de fonds. **Nous comptons sur vos bonnes idées et votre réactivité.**

L'AG 2023 avait été l'occasion de rencontrer Lorenzana Arieta pour notre plus grande joie.

Au niveau du rapport financier l'on peut voir que l'association s'appuie sur **223 parrains/marraines** qui financent **268 parrainages** (certains parrains/marraines finançant plusieurs parrainages)

Mais l'on remarquera qu'il n'y a que **156 adhésions** ce qui signifie que tous les parrains/marraines ne pensent pas à adhérer à Association Alouette. Nous rappelons que pour plus de simplicité, l'adhésion **annuelle de 25 €** peut être prélevée en début d'année et qu'il suffit pour cela de le signaler au trésorier Bernard Descoubes qui vous fera parvenir une autorisation de prélèvement correspondante.

Car 65 parrains qui ne payent pas la cotisation de 25 € cela prive l'Association de 1625 € ...ce qui n'est pas négligeable si l'on réfléchit au fait que cela pourrait contribuer au financement de salaires par exemple.

En ce qui concerne le montant d'un **parrainage mensuel**, nous rappelons qu'il est de **30 € par mois** (soit 10,20 € par mois après déduction fiscale)

Un grand merci aux parrains/marraines qui ont pensé à ajuster leur parrainage à 30 € (ou plus !) Nous espérons que ceux qui ne l'ont pas encore fait (près d'une centaine...!) mais pour lesquels ce serait possible, y penseront rapidement car la vie aux Philippines ne cesse d'augmenter et les familles manquent cruellement de moyens de subsistance.

CD BD

Si vous avez des difficultés financières qui occasionnent un arrêt de prélèvement, n'oubliez pas de prévenir Bernard car chaque rejet de prélèvement coûte 11,50 € à l'association....

Pour vos correspondances avec Bernard :

(alouettecompta@free.fr)

Veuillez noter la **nouvelle adresse du trésorier :**

Bernard DESCUBES

25, avenue de Wailly

78290 CROISSY-SUR SEINE

La question des courriers en provenance des Philippines a posé problème cette année.

Plusieurs familles ont regretté de ne pas recevoir de courrier de l'enfant qu'elles parrainent.

Normalement des courriers ont été envoyés vers la fin de l'été mais ils n'ont pas tous atteint leur destinataire. D'une part la poste philippine n'est pas vraiment fiable, et d'autre part, Lorie a été submergée de travail suite à un manque de personnel (congé maternité, mutation..)

Chaque fois qu'une famille a signalé à la secrétaire, Marie Noëlle Dupuis,

(alouetteparrainage@gmail.com) qu'elle n'avait rien reçu, une réclamation a été envoyée à Lorie qui a pu scanner la lettre conservée ou solliciter l'enfant.

Nous avons demandé que désormais, le courrier ne soit plus envoyé par la poste mais par courrier électronique. Cela nécessite de scanner chaque lettre, ce qui est un important travail mais cela devrait permettre que les courriers soient bien acheminés.

Les personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur recevront leur courrier après qu'il ait été transmis à Marie Noëlle qui l'enverra alors par la poste.

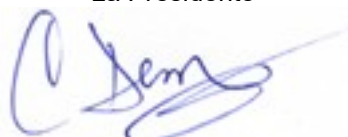
Rappel : si vous avez besoin que votre courrier ou celui de votre filleul soit traduit, n'hésitez pas à le demander à Marie Noëlle (alouetteparrainage@gmail.com)

UN GRAND MERCI A VOUS TOUS, CHERS PARRAINS ET MARRAINES QUI
PERMETTEZ A VOS FILLEUL(E)S PHILIPPINS D'ACCEDER A UN AVENIR MEILLEUR.
ET MERCI A TOUS LES DONATEURS QUI, MEME AVEC DE PETITES SOMMES,
PERMETTENT DE FAIRE FACE A DE NOMBREUX BESOINS.
MERCI POUR VOTRE CONFIANCE ET POUR VOS ENCOURAGEMENTS

REUNION du CA à l'issue de l'AG : Franck Pithois est démissionnaire, le reste de la composition du CA ne change pas.

Fait le 18 novembre 2024

Lu et approuvé,
La Présidente



Colette DEMEURE

Lu et approuvé,
Le Trésorier



Bernard DESCUBES

CD BD